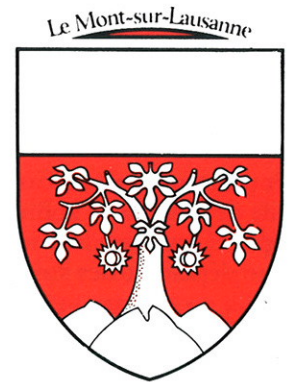


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

## REFLETS DU LÉGISLATIF

La première séance de l'année, présidée par M. Daniel Grosclaude, président du Conseil communal, a eu lieu le 27 février. Tout d'abord, M. Grosclaude rend hommage à M. Henri Vullyamoz, membre du Conseil communal et de la commission des finances, décédé en janvier. L'assemblée observe un moment de silence en sa mémoire.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance de décembre, M. Michel Page, nouveau conseiller, prête serment devant l'assemblée.

Le Conseil nomme ensuite la commission de gestion pour 1984 comme suit:

Membre : Mme Nadine Gaillard  
MM. Philippe Chappuis  
Bernard Gleyre  
Jean-Daniel Pelet  
Gérald Noverraz  
Bernard Schmutz  
Claude Amaudruz  
Suppléants : MM. Jacques Echenard  
Edouard Corbaz  
Michel Page

Suite au décès de M. Vullyamoz, la commission des finances doit être complétée. M. Nicolas Bergier est élu membre et M. Pierre Laedermann suppléant (en remplacement de M. Bergier) de cette commission.

Puis le Conseil examine les 129 articles du projet du nouveau règlement de police et des 9 articles du règlement des jours et des heures d'ouverture et de fermeture des magasins. Rapporteur de la commission ad hoc: M. Daniel Nusslé.

Ces deux documents ont été admis après délibérations de près de deux heures et qui ont porté essentiellement sur des points de détail dont il est intéressant de relever ce qui suit:

- Sur proposition de M. Marc-Antoine Staub, la définition de la mission du corps de police est complétée par l'obligation générale "d'aider, de donner assistance et de renseigner la population".
- Le citoyen est tenu d'accorder son aide à la police si nécessaire. Dans le projet municipal, cette aide était qualifiée de "main-forte". La commission quant à elle propose de qualifier cette aide "d'assistance" qui est un

terme beaucoup plus général et qui est finalement adopté par le Conseil.

- La lutte contre le bruit soulève bien des discussions. C'est ainsi que l'on décide d'interdire expressément l'usage des tondeuses à gazon à moteur pendant les jours de repos publics.
- Une précision supplémentaire concernant l'obligation de tenir en laisse les chiens a été votée à une majorité évidente, à savoir que les chiens doivent être tenus en laisse non seulement sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, à l'intérieur des parcs et promenades, mais aussi dans les cultures, à moins qu'ils ne soient suffisamment dressés!
- L'ancien règlement précisait qu'il était interdit d'allumer des feux de jardin à moins de 60 m. d'un bâtiment, ce qui est manifestement impossible en zone villas. C'est pourquoi le nouveau règlement stipule maintenant de façon générale que celui qui fait du feu doit prendre toutes dispositions utiles pour éviter tout risque de propagation et ne pas incommoder ses voisins par la fumée. De plus, les feux de plein air sont interdits la nuit et les jours de repos publics. M. Fluckiger se demande si cette rédaction suffit pour éviter les abus qui pourraient survenir suite à la combustion en plein air de déchets provenant d'activités professionnelles. Après discussion, le texte proposé par la Municipalité est admis sans amendement.
- M. Philippe Chappuis propose de supprimer purement et simplement l'article interdisant de suspendre du linge, de la literie et des vêtements aux fenêtres et terrasses qui se trouvent aux abords de la voie publique à partir de 10h.00 du matin, les abus n'existant pratiquement pas. Au vote, le goût inné des Suisses pour l'ordre l'emporte aussi dans notre Commune puisque l'article incriminé est maintenu par 30 voix contre 14!

Au vote final, le texte de ce règlement tel qu'amendé par le Conseil, est accepté à la majorité. Il y a cependant une opposition.

Quant au règlement des jours et des heures d'ouverture et de fermeture des magasins, il ne suscite aucune discussion. Il est admis sans opposition.

Au chapitre des divers, les problèmes de circulation sont mentionnés comme de coutume. Cette fois-ci c'est M. Rémy Vaucher qui donne quelques informa-

tions sur les deux problèmes principaux en suspens:

- la circulation au Petit-Mont,
- la circulation au carrefour de Coppoz.

Une étude approfondie du concept de circulation au Petit-Mont est actuellement en cours et les habitants concernés seront invités à une séance d'information en temps utile.

Pour le carrefour de Coppoz, et notamment la sortie difficile de la route de la Blécherette sur ce carrefour, la Municipalité envisage une solution avec feux. La solution retenue dépendra des subsides octroyés par l'Etat.

M. Daniel Nusslé souhaite que la Commune fasse une meilleure information sur l'emplacement et les heures d'ouverture du bureau de vote. M. Rémy Vaucher rappelle que ces renseignements figurent sur le mémento communal distribué à tous les ménages ainsi qu'aux nouveaux venus. Quant à M. Philippe Rauschert, il rappelle que toutes les communes des environs de Lausanne se sont entendues pour faire paraître le mercredi avant les votations toutes les indications dans les quotidiens de la place. Que faut-il faire de plus?

M. André Ravessoud déplore la suppression du monte-charge qui reliait la cuisine à la salle suite aux rénovations de la grande salle. M. Jean-Jacques Belet répond que cet appareil n'a jamais fonctionné correctement et que l'agencement des volumes du bâtiment s'opposait à son maintien.

La parole n'est plus demandée. M. Grosclaude lève la séance à 23h.25 après le contre-appel.

*la secrétaire:  
Evelyne Panchaud*

## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### GRANDE SALLE DU MONT

La rénovation de la Grande salle de notre commune arrive à terme. Dans la 2ème étape, l'ancienne salle du Conseil communal a été rénovée et agrandie. La Municipalité a décidé que, depuis ce jour, elle porterait le nom de "Foyer de la Grande salle".



Ce foyer peut désormais accueillir des assemblées d'une centaine de personnes et permet l'organisation de repas pour environ 80 convives. Comme le passé, les réserva-

tions se font auprès du Greffe municipal.

### BILLETS GRATUITS POUR LA PONTAISE

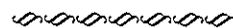
Mercredi 4 avril 1984, à 20h.30, au Stade Olympique de la Pontaise, l'équipe du Lausanne-Sports rencontrera l'équipe de La Chaux-de-Fonds, match important de ligue nationale A.

A cette occasion, la Direction du Lausanne-Sports F.C. se fait un plaisir d'inviter officiellement les Autorités et la population du Mont à assister à cette rencontre; un certain nombre d'invitations nous seront remises à cet effet. L'Union Instrumentale participera également à cette manifestation, sollicitée pour se produire sur la pelouse.

Les billets sont à retirer, à partir du mardi 27 mars, dans les bureaux de l'Administration communale (Service de police ou Greffe municipal), pl. du Petit-Mont.

D'ores et déjà, nous osons souhaiter que cette sympathique initiative rencontre le succès souhaité.

*La Municipalité*



## REMERCIEMENTS A NOS AUTORITÉS

Le 22 décembre 1983, la classe 1933 a été libérée de ses obligations militaires à la caserne de Lausanne.

Ce fut un jour qui restera gravé dans nos souvenirs. Non seulement parce qu'il a marqué la fin de 30 ans de bons et loyaux services à la Patrie, mais aussi de par son déroulement solennel et émouvant.

Cette journée s'est terminée pour les Montains par un repas offert par la Municipalité. Ce fut l'occasion d'évoquer des souvenirs, de mieux faire connaissance, mais aussi de fraterniser avec M. le Syndic P. Rauschert et M. le municipal R. Henny. Nous avons passé une excellente soirée à l'Auberge communale et partagé le verre de l'amitié au carnotzet.

Merci à nos Autorités pour leur invitation et à ses deux représentants de leur chaleureux accueil.

*René Dupuis*



## DANS NOS ÉCOLES...



"Dessin de Christine"

### SECRETARIAT DES ÉCOLES

Mme Monique Mayor, récemment nommée au poste de secrétaire des écoles par notre Municipalité, a pris ses fonctions le 1er mars 1984 dans les nouveaux locaux au premier étage du collège du Mottier B.

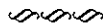
Madame Mayor est domiciliée dans notre commune. Elle

exerçait jusqu'à ce jour la fonction de secrétaire à l'Université de Lausanne.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans nos écoles.

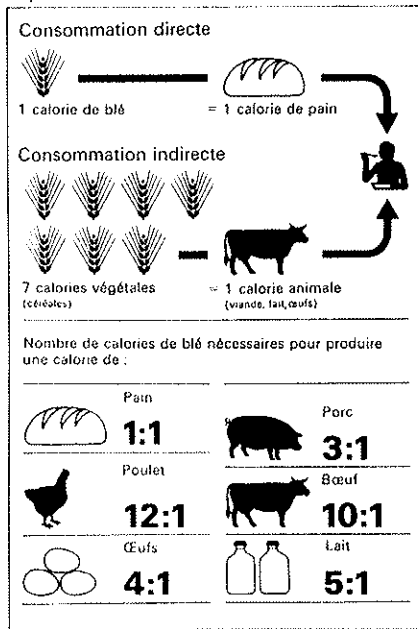
Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h.00 à 11h.00, téléphone 32 01 45.

*La Commission scolaire*



## “VAINCRE LA FAIM AUJOURD'HUI”

Vous en souvenez-vous?



L'exposition qui s'est tenue du 20 au 25 février au collège du Mottier a remporté un réel succès. Le samedi matin a été tout particulièrement animé avec ses différents stands.

Le **Magasin du Monde** a vendu pour Fr. 720,65 de produits exotiques, miel du Guatemala, café de Tanzanie, sacs du Bangladesh, etc..., produits payés au prix le plus juste au producteur, puisque sans intermédiaires jusqu'au "Magasin du Monde".

Le coin **Nordeste du Brésil** a rapporté Fr. 516.65, généreusement arrondis à Fr. 600.- par Mme Willen, organisatrice de ce stand, qui avait préparé la "paçoca". Cette somme a été versée à une institution humanitaire pour un soutien direct en faveur du Brésil.

Un chaleureux merci à tous ceux qui ont oeuvré pour le succès de cette exposition.

*La Direction des écoles*



## LA PESTE EN ITALIE!

Deux bateaux génois, arrivant de la Mer Noire, ont jeté l'ancre dans le port de Messine.

Comme c'est jour de fête, et ne voulant déranger personne, Sciarra, responsable des formalités de douane, ne respecte pas les consignes et monte à bord sans le médecin de service.

Le spectacle qui s'offre à lui est épouvantable : des cadavres recouverts de pustules noprâtres jonchent le pont, et

le reste de l'équipage agonise!

Pris de panique face à la "Mort Noire" qu'il a reconnue, Sciarra s'enfuit, s'enferme chez lui et ... laisse partir les deux caravelles!

C'était le 26 octobre 1347, et Sciarra sera la première victime de l'épidémie de **peste noire** qui fera des milliers de morts à travers toute l'Europe.

C'est ce que M. **Claude Mossé**, professeur d'histoire et reporter réputé, a fait revivre pour nos grands élèves des classes de 7ème à 9ème, à travers un riche exposé. Le débat qui suivit ne permit pas de répondre à toutes les questions, la sonnerie de midi interrompant cette leçon d'histoire, branche qui permet, comme le soulignait l'orateur, de "connaître le passé pour comprendre le présent". Et peut-être de préparer l'avenir.



Tournai, 1349



## LES "NICKSON" AU MONT

Trois colombes, un lapin blanc, deux grosses valises métalliques, mais surtout beaucoup d'adresse; voilà ce que les **Nickson** ont apporté au Mont pour leur spectacle de prestidigitation.

Pendant une heure, tous les petits des classes enfantines à la 2ème année ont vécu sous le charme des mains de M. Marchand qui transformaient à volonté le café en confetti, les foulards en lapin ou le papier brûlé en colombe!

Un merveilleux spectacle de magie, un "dessin animé" vivant, qui a plu à tous.



## COUPE 1984 DE LA COMBE

### LA COURSE DE LA COMBE

L'année 1980 avait été celle des handicapés et en guise de prolongement, la classe 7 sup 4 entretient de bons contacts avec les centres de la région: matchs de football, concours de natation, échanges de dessins et, chaque année, la **course de ski de fond au Lieu** qui compte souvent plus de 400 participants, dont 2 classes supérieures et 1 classe de collège. Les effets stimulants sont remarquables car si les conversations entre enfants si différents sont empreintes de bonhomie, de compréhension mutuelle, voire de serremments de coeur face à la réalité des comportements, l'effort maximum sur le parcours tracé à la machine est de rigueur, ceci d'autant plus que la presse et les haut-parleurs des commentateurs sportifs donnent une réelle ambiance de compétition.

## Classement:

Parcours: 1 km. (99 classés)

1. Tuller Michael Perce-Neige, Chx-Fds
  2. Bornand Thierry A.S.A., Yverdon
  3. Blanchard Patrick A.S.A., Yverdon
- Pas d'élèves du Mont

Parcours: 3 km. (125 classés)

1. Granieri Laurent Semailles, Le Mont
  2. Donzallaz Patrick Ecole, Le Mont
  3. Kneubühler Jean Ecole, Le Mont
  4. Mottaz Thierry Ecole, Le Mont
- Puis:
6. Thiébaud Carine Ecole, Le Mont
  12. Kotecki Sonia Ecole, Le Mont
  15. Bovy Véronique Ecole, Le Mont
  18. Corbaz Sophie Ecole, Le Mont

Parcours: 5 km. (81 classés)

1. Bichsel Jean-Marie Ecole, Le Mont
  2. Humberset Serge Ecole, Le Lieu
  3. Golay Christophe Ecole, Le Lieu
- Puis:
5. Jaccard Christophe Ecole, Le Mont
  8. Monachon Laurent Ecole, Le Mont
  9. Salzmann Caroline Ecole, Le Mont
  10. Thenthorey Cedric Ecole, Le Mont
  14. Figini Sandro Ecole, Le Mont
  16. Figini Emmanuel Ecole, Le Mont
  19. Tornay Sibylle Ecole, Le Mont

Le public est saisi à la gorge près de la ligne d'arrivée, lorsque des concurrents handicapés fournissent un effort sur-humain, se concentrant pour coordonner le jeu des muscles fatigués qui ne répondent plus aux injonctions du cerveau. Les éducateurs alors encouragent, relèvent, stimulent, entraînent, sont enfin le cerveau-même de leurs poulains qui au prix d'une terrible concentration bouclent le parcours.

D'autres, par contre, magnifiques de maîtrise et de plaisir, n'ont rien à envier à leurs camarades des classes supérieures! N'est-ce pas là pour nos enfants la meilleure des leçons de tolérance et d'humilité?

Classe 7 sup 4

## DANS NOS SOCIÉTÉS

### SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

#### Marché folklorique

Montaines, Montains, le samedi 12 mai 1984 de 09h.00 à 13h.00 se déroulera sur la place du Petit-Mont le grand **marché folklorique** avec une vente de géraniums et de légumes. Un groupe de danseurs costumés et une attraction de taille, un vol en ballon captif, animeront cette journée.

Pour permettre au comité d'organisation de mettre sur pied un programme attrayant nous faisons appel à vous les artisans, peintres, sculpteurs, potiers, tourneurs sur bois, brodeurs, etc., ainsi qu'à tous les habitants de notre commune afin qu'ils prennent une part active à cette

manifestation. Les sociétés locales sont également invitées à participer à notre fête. Les personnes intéressées sont priées de retourner le talon ci-dessous à la secrétaire:

Madame **Renée Spanhauer**, ch. de La Longeraie 35, 1052 Le Mont. Tél. 32 54 61 et ceci avant le 21.4.84.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Genre d'activité: \_\_\_\_\_

Nombre de bancs désirés: \_\_\_\_\_

### Course aux oeufs

Les fêtes au Mont se déroulent à une cadence endiablée, mais leur diversité devrait inciter le public à assister à chacune d'elle; c'est pourquoi nous invitons la population du Mont à participer massivement à la célèbre **course aux oeufs** des Garçons Bouchers de Lausanne et environs.

Cette manifestation patronnée par la Municipalité et l'Association de Développement se déroulera le lundi de Pâques 23 avril 1984 dès 13h.00 sur l'Esplanade du Châtaignier. Cette année plusieurs nouveautés viendront agrémenter les joutes sportives, entre autre un film sur la course aux oeufs de 1955. Venez nombreux assister à une tradition folklorique qui se perpétue depuis des décennies. Un papillon distribué par la poste vous renseignera sur les détails de cette journée.

Le comité de la Société de Développement porte à la connaissance des sociétés locales et de toute personne intéressée que nous avons à disposition un banc de marché avec couvert et toile latérale pour vos ventes et autres manifestations. Un émoulement de Fr. 30.- par jour sera perçu pour la location. Pour tous renseignements veuillez prendre contact avec le Président Philippe Chappuis, rte du Chalet-à-Gobet, Le Mont, tél. 32 80 42 ou 22 74 71.

Le comité

### ARMES DE GUERRE

#### Activités jusqu'à juin 1984

- |           |                                  |                               |
|-----------|----------------------------------|-------------------------------|
| 3 avril   | Assemblée générale               | 20h ancienne salle du Conseil |
| 5 avril   | Entr. tir Général Guisan         | 17h-18h Châtaignier           |
| 7 avril   | Tir général Guisan               | (matin) Pully                 |
| 28 avril  | Tirs militaires                  | 9h-12h Châtaignier            |
| 5-6 mai   | Champ. groupes                   | Montheron                     |
| 19 mai    | Tirs militaires                  | 9h-12h Châtaignier            |
| 26-27 mai | Tir en campagne                  | Montheron                     |
| 24 mai    | Entr. tir cantonal vaudois       | 17h-19h.30 Châtaignier        |
| 7 juin    | Tirs militaires (s'inscrire SVP) | 17h.30-19h.30 Châtaignier     |
| 14-21-28  | Entr. tir cantonal vaudois       | 17h-19h.30 Châtaignier        |